

Hommage à Gustave Crépeau

L'APRUM déplore le décès survenu le 1er décembre 2007 de Gustave Crépeau, professeur retraité de la Faculté des sciences de l'éducation. Après des études appropriées à l'Université Laval et à l'École normale secondaire (licence en pédagogie-lettre), il poursuit son cheminement dans le domaine de la pédagogie et de l'histoire de l'éducation. « Pionnier de l'éducation comparée au Canada français, il y consacra le sujet de sa thèse de doctorat. Obtenue en 1965 de l'Université d'Ottawa, celle-ci porte sur *l'Analyse comparative des ouvrages français et américains de conseils aux adolescents sur les méthodes d'étude* ». En 1965, il participe à la création de la Faculté des sciences de l'éducation et en devient le premier secrétaire. Puis à titre de membre du corps professoral (professeur adjoint), il devient « responsable pendant la période de transition de la bonne suite des projets d'études des centaines d'étudiants qui avaient désormais un nouveau port d'attache. Puis, quand les structures de la faculté se stabilisèrent au début des années soixante-dix, il contribua à l'établissement de la Section d'éducation comparée et des fondements de l'éducation ». « Le professeur Gustave Crépeau enseigna principalement l'histoire de l'éducation et l'enseignement par modules, appelé à ses débuts « enseignement programmé ».

« Le rayonnement de Gustave Crépeau s'est étendu en dehors du milieu universitaire. Ainsi, il est secrétaire-trésorier au Conseil d'administration de la Fondation Georges Perras de même que secrétaire, au sein de la CRÉPUQ, du Comité de coordination de l'enseignement pédagogique des universités. Par ailleurs, on doit à ses démarches fructueuses l'acquisition en 1966 de la Collection Rey-Herme intégrée, en 1988, aux Collections spéciales de la bibliothèque de l'Université ». Suite à la modification des structures de la FSE, il se joignit (1980) au Département d'études en éducation et d'administration de l'éducation. « Ceux qui l'ont connu se souviennent d'un homme sage, paisible, droit, honnête, digne de confiance, respectueux et cordial, autour de qui régnaient toujours l'harmonie, le beau, la bonté et le bon sens ».

Note : Dans les paragraphes qui précèdent, et avec la permission des auteurs, je me suis largement inspiré, **1)** du texte présenté par Adèle Chené en hommage aux pionniers lors du 40e anniversaire de la Faculté des sciences de l'éducation (25 avril 2006) et **2)** du texte que le doyen Michel Laurier a lu à l'Assemblée universitaire en décembre dernier.